

AVIS D4APPEL PUBLIC ALA CONCURRENCE :

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Société d'Economie Mixte d'Equipement du Pays d'Aix (SEMEPA) au nom et pour le compte de la Société d'économie mixte de construction et de gestion de la Ville d'Aix en Provence (SACOGIVA)

Correspondant : M. Jean-Louis VINCENT, Directeur, 4 Rue Lapierre BP 60170, 13606 Aix en Provence cedex 1, tél. : 04 42 16 04 00, télécopieur : 04 42 20 35 32, courriel : fernandez@semepa.fr, adresse internet : <http://www.semepa.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- SEM d'aménagement et de gestion.

Objet du marché : Travaux de réhabilitation de 15 logements dans les immeubles rues Grande Pujade, Ledru Rollin et 2 place de l'Avenir, dans le centre ville de TRETTS, dans les Bouches du Rhône

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45000000

Lieu d'exécution des travaux : Rues Grande Pujade, Ledru Rollin et 2 place de l'Avenir, 13530 Trets

Code NUTS : FR82

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le marché sera conclu avec un entrepreneur unique.

Une visite des lieux est obligatoire. Un bon de visite sera signé par le Maître d'ouvrage.

Une négociation sera engagée avec les candidats portant sur les deux critères de jugement des offres.

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 03 janvier 2012

Cautionnement et garanties exigés : Retenue de garantie ou caution personnelle représentant 5 % du montant du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les régulent : L'opération est financée par la SACOGIVA.

Le délai de règlement des factures est de 30 jours à compter de leur réception par le service comptabilité.

Le mode de règlement choisi par le mandataire du Maître d'ouvrage est le virement bancaire.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera conclu uniquement avec une entreprise générale.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Compétences, références et moyens humains et financiers en adéquation avec l'importance de l'opération.
- Situation juridique - références requises : Se référer au règlement de la consultation.
- Capacité économique et financière - références requises : Se référer au règlement de la consultation.
- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Se référer au règlement de la consultation.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants.

(disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.ht

m)

• Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations (60 %)
- Valeur technique de l'offre (40 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 11/39/MC8

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 octobre 2011

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

M. Sébastien SCARAMELLI Chargé d'études - Antenne de TRETTS , SEMEPA, tél. : 04 42 68 45 61, courriel : scaramelli@semepa.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Mme Virginie

FERNANDEZ Service des Marchés , SEMEPA, 4 Rue Lapierre BP 60170, 13606 Aix en Provence cedex 1, tél. : 04 42 16 05 51, télécopieur : 04 42 16 04 89, courriel : fernandez@semepa.fr, adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2011_bGQ1mXbb_h

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Trois possibilités d'obtention du dce :

- retrait gratuit au siège de la SEMEPA, Service des Marchés,
- envoi par voie postale après réception d'un chèque de 10 euros à l'ordre de la SEMEPA,
- téléchargement du dce par voie électronique sur le site www.achatpublic.com

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 22 Rue de Breteuil, 13281 Marseille cedex 2, tél. : 04 91 13 48 13, télécopieur : 04 91 81 13 87

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif inter régional de règlement amiable des litiges en matière de marchés publics, préfecture de région SGAR, Boulevard Peytral, 13282 Marseille, tél. : 04 91 15 63 74

Détails d'introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : différents recours:

-Avant la signature du marché :

- le référé précontractuel (article 551-1 et suivants du CJA)

- le recours pour excès de pouvoir dirigé contre les actes détachables du marché (article R421-1 et suivants du CJA)

Le recours de plein contentieux, contestation du marché dans les deux mois qui suivent la date à laquelle la signature du marché a été rendue publique.

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Désamiantage

Lot(s) 2 Gros oeuvre- Démolition- Façade

Lot(s) 3 Charpente- Couverture -Réseau d'eaux pluviales

Lot(s) 4 Menuiseries extérieures et intérieures - Serrurerie

Lot(s) 5 Cloisonnement - Doublage

Lot(s) 6 Revêtement de sol- Faïence -Peinture

Lot(s) 7 Plomberie - Ventilation

Lot(s) 8 Electricité - chauffage- courants faibles